Lozère : rave-party interdite et illégale sur des terres agricoles, entre 5000 et 7000 personnes sur place lundi matin (MàJ : “Nous n’étions pas en capacité de faire face”, déclare la préfète)

10/08/2020 à 10h26



Au micro d’Europe 1 lundi, la préfète de Lozère Valérie Hatsch est revenue sur la rave-party qui s’est déroulée dans son département ce week-end. Elle explique que 5.000 personnes sont encore sur place et que “*tous les services de l’État sont mobilisés pour encadrer cette manifestation*“, qui n’a pas pu être stoppée dimanche.

Les fêtards se sont installés sur un terrain agricole privé. Sur leur passage, ils ont ravagé le pâturage et ont découpé les fils barbelés censés protéger les champs. […]

Mais pourquoi l’État n’a pas délogé purement et simplement les fêtards, dès dimanche matin ? “Parce que nous avons été surpris par cette arrivée massive et nous n’étions pas en

capacité de faire face à une arrivée aussi importante en très peu d'heures", répond la préfète. Au micro d'Europe 1 quelques instants plus tôt, le maire d'Hures-la-Parade, André Baret témoignait de sa faiblesse d'action. "*On n'est pas contre le fait que les gens s'amusent, mais là en tant que maire, je suis impuissant et les services de l'État ce n'est guerre mieux. Malheureusement, c'est comme d'habitude*", regrettait-il. […]

"*J'ai pris un arrêté dès dimanche pour imposer le port du masque et j'ai fait livrer 15.000 masques immédiatement lorsqu'ils [les raveurs] sont arrivés ainsi que du gel hydroalcoolique*", a expliqué Valérie Hatsch.

Le Figaro